



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Louis Pasteur

HENIN BEAUMONT

Le métier

Le technicien supérieur bâtiment est amené à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages. Il sait :

- Concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation;
- Concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage;
- Valider et optimiser techniquement et économiquement la relation «ouvrage-procédés-matériaux», notamment dans le cas des interfaces entre gros œuvre et corps d'état secondaires et techniques;
- Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité;
- Gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental;
- Apporter une réponse technique et économique à une demande.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Louis Pasteur

800, Rue Léon Blum - BP 19

62251 HENIN BEAUMONT

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.21.08.86.00

Mail : ufa.pasteur62@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti (dernière session d'examen avec cet intitulé en 2015)
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac techno STI2D spécialité architecture et construction

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Au sein d'entreprises artisanales ou PME.

Ces activités peuvent l'amener à occuper les fonctions de chef de chantier, de conducteur de travaux, de chargé d'affaire, de responsable de projets, voire d'adjoint au dirigeant de l'entreprise.

Il peut également envisager une reprise d'entreprise.

Dans les grandes entreprises, il est plus spécialisé et travaille au bureau d'études, au bureau des méthodes, en conduite de travaux, ou sur chantier, sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique.

Dans un bureau d'études techniques ou de maîtrise d'œuvre, il peut occuper des fonctions de dessinateur projeteur, calculateur et peut évoluer vers un poste de chargé d'affaires après quelques années d'expérience.



éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

académique
GIP FCIP



cfa.ac-lille.fr